comparis.ch

30 JAHRE JUBILÄUM
Unabhängig und vertraut seit 1996

Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation mesurant l'inflation ressentie

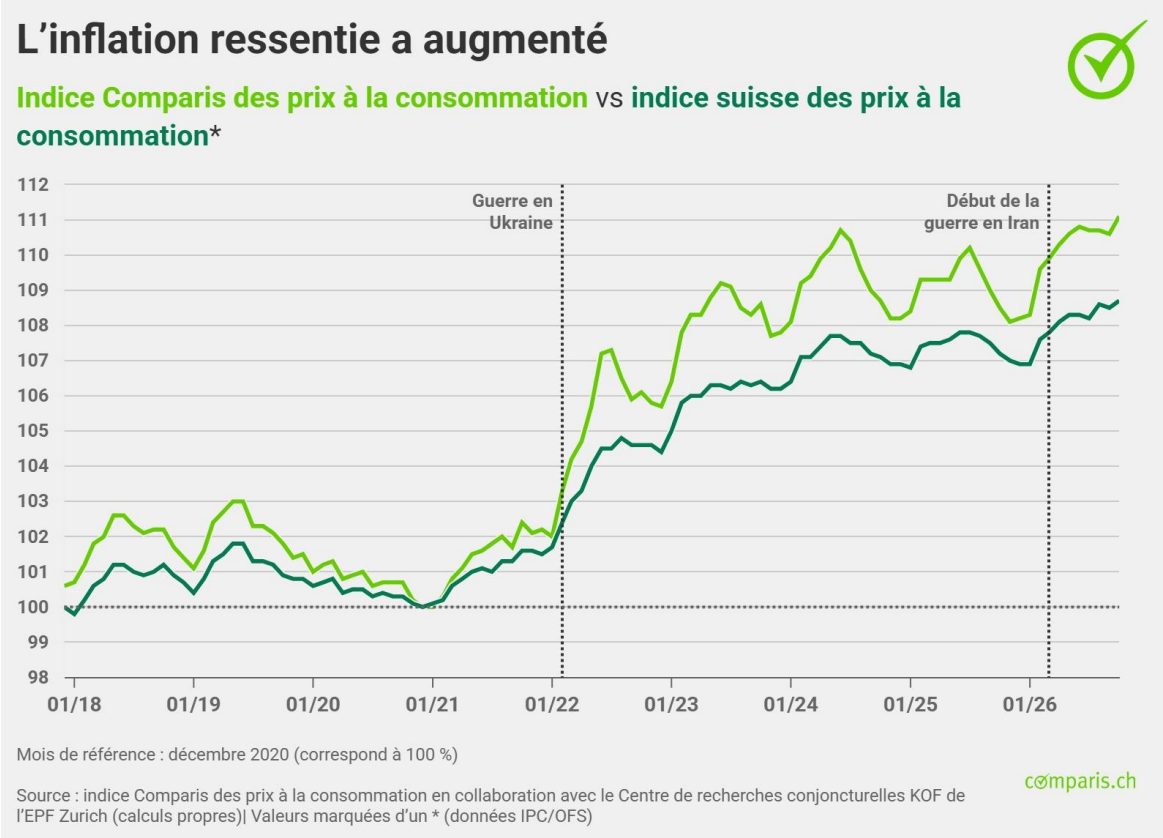
Les carburants et le mazout nettement plus chers qu'il y a un an

L'inflation ressentie en Suisse s'élevait à 2,3 % en octobre 2026. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation. Les carburants et l'énergie de chauffage ont connu une hausse particulièrement marquée : les carburants coûtaient environ 30 % de plus qu'il y a 12 mois. Contrairement à la vague de renchérissement de 2022, la hausse actuelle des prix de l'énergie de chauffage concerne principalement le mazout. À l'époque, presque toutes les sources d'énergie de chauffage et de nombreux produits alimentaires avaient considérablement augmenté ; en revanche, en octobre 2026, les prix des produits alimentaires ont évolué de manière nettement plus modérée. « Même si les prix du mazout de chauffage baissent à nouveau d'ici la fin de l'année, la forte hausse des prix observée cette année reste une charge financière considérable pour les ménages équipés d'un chauffage au mazout », explique Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 26 novembre 2026 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec l'Institut KOF de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 2,3 % en octobre 2026 par rapport au même mois l'an passé. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend lui aussi compte d'une hausse de 1,5 %*.

Par rapport à septembre 2026, les prix du panier suisse Comparis ont augmenté, de 0,5 % précisément (IPC : +0,2 %*). Le mois précédent, les biens de consommation courante avaient baissé de 0,1 % (IPC : pas d'évolution*).



Vers le graphique (code d’intégration en annexe)

Par rapport à l’année précédente : le carburant et l’énergie de chauffage ont augmenté de près de 30 %

Pour celles et ceux qui ont réalisé des dépenses le mois dernier au titre du carburant, ont dû dépenser nettement plus qu'il y a un an. Les prix ont augmenté de 29,4 %*. Selon l’analyse de Comparis, aucun autre produit n’a connu un renchérissement aussi fort sur douze mois.

Les prix de l’énergie pour le chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) ont également augmenté, de 28,4 %. Ils se hissent ainsi sur la deuxième marche du podium de l’inflation. Les prix du transport aérien (+11,6 %*) enregistrent la troisième plus forte augmentation. Les 4e et 5e places sont occupées par l’assurance des véhicules à moteur et les boissons aromatisées, en hausse de 7,4 %* et 5,9 %* respectivement.

Contrairement à 2022 : le mazout domine le renchérissement actuel de l’énergie de chauffage

Le renchérissement actuel diffère considérablement de celui d’il y a quatre ans. Alors qu’en octobre 2022, presque toutes les sources d’énergie de chauffage et de nombreux produits alimentaires avaient considérablement augmenté, la dernière hausse des prix de l’énergie de chauffage concerne principalement le mazout.

En octobre 2022, les prix de l’énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) étaient globalement supérieurs de 55,9 % à ceux de l’année précédente. Le gaz (+67,9 %*) et le mazout (+57,0 %*) ont connu une hausse particulièrement marquée. Mais le bois

de chauffage (+41,3 %*) et le chauffage à distance (+18,0 %*) ont également enregistré des hausses de prix significatives.

En octobre 2026, le tableau est différent : alors que le mazout a augmenté de 81,4 %* par rapport au même mois de l'année précédente, les prix du bois de chauffage n'ont progressé que de 10,8 %*, ceux du chauffage à distance de 4,7 %* et ceux du gaz de 0,2 %*.

« Le renchérissement actuel de l'énergie de chauffage est principalement dû à une seule source d'énergie : le mazout. En 2022, en revanche, tous les combustibles de chauffage ont connu une hausse significative de leurs prix. La guerre en Ukraine, la réduction des livraisons de gaz russe et l'incertitude concernant l'approvisionnement énergétique avaient alors fait fortement grimper les prix du gaz et du pétrole. Alors qu'en 2022, les ménages étaient confrontés à une hausse des coûts de l'énergie quel que soit leur mode de chauffage, la flambée actuelle des prix touche particulièrement ceux qui se chauffent au mazout. Même si les prix du mazout de chauffage baissent à nouveau d'ici la fin de l'année, la forte hausse des prix observée cette année reste une charge financière considérable pour les ménages équipés d'un chauffage au mazout », explique Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Les prix des produits alimentaires évoluent de manière nettement plus modérée qu'en 2022

On constate également une différence importante en ce qui concerne les produits alimentaires, mais dans le sens inverse. En octobre 2022, les prix des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées avaient augmenté de 4,2 %* par rapport au même mois de l'année précédente. En octobre 2026, en revanche, les prix étaient inférieurs de 0,2 %* à ceux de l'année précédente.

La différence est particulièrement marquée pour les graisses et les huiles alimentaires : alors qu'en octobre 2022, elles avaient renchéri de 9,8 %* par rapport à l'année précédente, la hausse n'était plus que de 0,3 %* en octobre 2026. Le café ainsi que le lait, le fromage et les œufs avaient également considérablement renchéri en octobre 2022, avec des hausses de prix de 7,0 % et 5,8 %* respectivement. En octobre 2026, en revanche, les prix de ces groupes de produits étaient inférieurs à ceux de l'année précédente.

« En 2022, le renchérissement a frappé les consommatrices et les consommateurs sur un large front : non seulement l'énergie, mais aussi de nombreux produits alimentaires se sont nettement renchéris. Aujourd'hui, la situation est différente. Dans l'ensemble, les prix des produits alimentaires évoluent de manière stable, car les chaînes d'approvisionnement internationales se sont largement normalisées et la pression sur les coûts du transport, des engrais, des aliments pour animaux et des emballages s'est atténuée par rapport à la vague d'inflation de l'époque », explique D. Renkert.

Plus fort renchérissement des chaussures par rapport au mois précédent

Le mois dernier, divers produits se sont renchéris. Les prix des chaussures pour femmes sont ceux qui ont le plus fortement augmenté, à savoir de 10,5 %* (septembre : -3,7 %*). Les consommatrices et les consommateurs paient également plus cher les autres produits imprimés, dont les prix ont augmenté de 10,4 %* en octobre (septembre : +1,2 %*).

Les chaussures pour enfants (+9,0 %*), les chaussures pour hommes (+8,6 %*) et l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) (+5,8 %) figurent également dans le top 5 des produits qui ont le plus renchéri.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich

« La forte hausse des prix des chaussures en octobre doit être considérée dans le contexte des fluctuations saisonnières des prix. Un examen de l'évolution à long terme montre un autre tableau : au cours des 20 dernières années, les prix des chaussures pour adultes et pour enfants ont globalement baissé », constate D. Renkert.

Ce qui est devenu moins cher par rapport au mois précédent

En octobre, le prix de certains produits a baissé. Ainsi, les consommatrices et les consommateurs ont payé leur vin blanc 5,2 %* moins cher qu'en septembre. Les prix des supports d'image et de son ont également baissé, de 5,0 %*.

Les prix des articles pour animaux de compagnie (-4,1 %*), des articles de ménage en textile, linges et accessoires (-3,5 %*) ainsi que des prestations médicales des cabinets médicaux (-3,0 %*) ont également baissé.

Renchérissement le plus élevé pour les couples de moins de 65 ans sans enfants

Par type de ménage, ce sont les couples de moins de 65 ans sans enfants qui ont connu le renchérissement le plus élevé au cours des 12 derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2,6 %. Pour eux, le coût de la vie a également augmenté en octobre par rapport au mois précédent (+0,5 %).

Si l'on s'en tient aux chiffres, ce sont les ménages monoparentaux avec enfants qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 109,8 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 2,0 % sur les douze derniers mois.

Les revenus les plus élevés sont les moins impactés par l'inflation

En ce qui concerne les classes de revenus, il apparaît que les ménages aux revenus moyens ont été les plus touchés par le renchérissement. Pour eux, les prix ont augmenté de 2,5 % depuis l'an passé. En octobre, le renchérissement se chiffrait à 0,5 %.

La classe des revenus les plus élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 2,2 % depuis l'an passé. Le mois dernier, la consommation de la classe de revenu la plus élevée a augmenté de 0,4 %.

La hausse des prix est la plus forte au Tessin

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse italienne a enregistré le renchérissement le plus élevé par rapport à l'année précédente, avec plus de 2,8 %. En octobre, le niveau des prix y a augmenté de 0,6 % par rapport au mois précédent.

La Suisse alémanique et la Suisse romanche ont enregistré une hausse moins forte du renchérissement par rapport à l'année précédente, avec une hausse de 2,3 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a augmenté de 0,4 % en octobre.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich

Évolution des prix des produits

Triez les données par colonne ou faites une recherche pour trouver le produit de votre choix

Recherche

Groupe de produits	Évolution sur les 12 derniers mois	Évolution sur les 20 dernières années*	Évolution depuis le mois de N-1*	Évolution depuis le mois précédent*
Carburant*		37.5%	29.4%	5.2%
Énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance)		87.7%	28.4%	5.8%
Transports aériens*		38.9%	11.6%	0.3%
Assurance véhicules*		-13.8%	7.4%	0%
Boissons aromatisées*		-0.4%	5.9%	-1.7%
Assurance ménage*		-5.9%	4.8%	0%
Réparations de chaussures*		41.1%	4.8%	0%
Bicyclettes et vélos électriques*		-6.8%	4.5%	1.2%
Journaux et magazines*		75.6%	4.2%	0%
Autres prestations pour le transport individuel*		2.6%	3.6%	2%

‹ 1 / 9 ›

Source : KOF/Comparis (calculs propres)/valeurs marquées d'un * (données de l'IPC/OFS)

comparis.ch

[Vers le graphique (code d'intégration en annexe)]

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich

Conseils pour les consommatrices et consommateurs

Toujours comparer les prix du mazout :

Les prix peuvent varier considérablement d'un prestataire à l'autre, d'où l'intérêt d'obtenir plusieurs offres avant chaque commande, en tenant compte également des frais de livraison, des quantités minimales et des éventuels suppléments.

Vérifier la possibilité de commandes groupées :

En commandant du mazout avec ses voisins, il est possible de regrouper de plus grandes quantités. Selon le fournisseur, il est ainsi possible de négocier des conditions plus avantageuses. Une communauté d'achat peut être intéressante, surtout dans le cas des maisons individuelles.

Planifier à l'avance l'achat de mazout :

Si vous ne commandez que lorsque le réservoir est presque vide, vous vous imposez inutilement une contrainte de temps. Mieux vaut suivre l'évolution des prix suffisamment tôt et demander plusieurs offres. Cela laisse plus de marge de manœuvre au moment de la commande.

N'attendez pas le prix le plus bas parfait :

Les prix du mazout peuvent fluctuer fortement et dépendent de différents facteurs tels que le prix du pétrole brut, le taux de change, le transport et d'autres coûts. Il est donc difficilement possible de prédire de manière fiable le moment le plus avantageux pour effectuer un achat.

Utiliser le chauffage de manière réfléchie et l'optimiser :

Une utilisation consciente de l'énergie de chauffage permet de réduire la consommation et les coûts. Une température ambiante légèrement plus basse peut déjà réduire sensiblement la consommation d'énergie. Compte tenu de la hausse des coûts de chauffage, il est judicieux de vérifier régulièrement le réglage des radiateurs et ce, en temps utile avant la période de chauffage.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich

***Indice Comparis des prix à la consommation mesurant l'inflation ressentie**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC a été restructuré au début de l'année 2026 et comprend 13 catégories principales, parmi lesquelles figure désormais la catégorie principale « Assurances et services financiers ». En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec l'Institut KOF de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, Comparis effectue ses propres calculs pour quelques groupes de produits. **Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.**

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les indices-chaînes de Laspeyres avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Informations complémentaires :
Dirk Renkert
Expert Argent Comparis
Téléphone : +41 (0)44 360 53 91
media@comparis.ch
www.comparis.ch

Annexe

Code d’intégration des infographies

« L’inflation ressentie a augmenté »

iframe:
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/30970328/embed' title='Interactive or visual content' class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;' sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>

script:
<script src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript>

« Évolution des prix des produits »

iframe:
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/30972314/embed' title='Interactive or visual content' class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;' sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>

script:
<script src="https://public.flourish.studio/resources/embed.js"></script><noscript></noscript>

À propos de comparis.ch
Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L’entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l’automobile et l’immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l’expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L’entreprise a été fondée en 1996 par l’économiste Richard Eisler. Il s’agit d’une société privée. L'entreprise appartient encore aujourd'hui à son fondateur, Richard Eisler. Aucune autre entreprise ni l’État ne détient de participation dans Comparis.

comparis.ch SA
Birmensdorferstrasse 108
CH-8003 Zurich